

AVIS

Le Conseil communal a approuvé, en date du 25 avril 2019,

-le COMPTE des établissements culturels “Fabrique de Harre ”et “Fabrique d’Odeigne-Oster “ pour l’exercice 2018.

-le BUDGET de l’établissement culturel “Fabrique de Vaux-Chavanne” pour l’exercice 2019.

Le texte intégral de ces décisions peut être consulté à l'Administration communale, voie de la Libération, 4 6960 – MANHAY, du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et ce, durant 10 jours.

Le 08 mai 2019

Par le Conseil :

La Directrice générale,  
S. MOHY



Le Bourgmestre,  
M.GENERET